

Aix-en-Provence, le 13 octobre 2022

LA VICE-PRESIDENTE

Madame Martine VASSAL
Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence
Cellule subventions métropolitaines
Le Pharo
58 boulevard Charles Livon
13007 MARSEILLE

Objet : Demande de subvention 2023
Réf. : CL221009

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de solliciter auprès de la Métropole Aix-Marseille Provence une subvention de 10.000 euros pour l'année 2023.

Cette subvention est demandée pour le financement des actions d'information de nos concitoyens concernant les installations nucléaires de base implantées sur le territoire de la Métropole, en application des articles L 125-17 et suivants du code de l'environnement. Les installations concernées sont celles exploitées par le CEA et ITER *Organization* sur le site de Cadarache, et l'installation Gammaster implantée sur le MIN des Arnavaux.

Le budget prévisionnel général de l'association, ainsi que le budget prévisionnel de l'action et son prévisionnel d'activité 2023, seront votés lors d'un prochain Conseil d'administration et je ne manquerai pas de vous les adresser au plus vite.

Je vous adresserai, dès qu'ils seront approuvés par la prochaine assemblée générale, le rapport d'activité et les comptes de l'association de l'année 2023.

En espérant qu'il vous sera possible de poursuivre en 2023 votre soutien à la CLI, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Maïté NOÉ
Vice-Présidente de la CLI de Cadarache